CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36414** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1962

Raison sociale : DAGAND

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/12/2025

Capital : 100 000

CHEMIN DU BERNOUD
B.P. 401
74150 RUMILLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : 310 360 482 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8400208

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6083015804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6083015804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 50 01 03 68 **Fax :** 04 50 01 47 29

Portable : 06 09 77 65 56

Responsabilité légale :
DAGAND FRANCK PRÉSIDENT / DAGAND SAMUEL MELVIN MICHEL FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.dagand.fr

E-mail : info@dagand.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 644 385 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	18	23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/11/2026 10:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.